

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 20 mai 2009 modifiant l'arrêté du 5 novembre 2008 fixant les conditions de la modulation du montant de l'indemnité de départ volontaire instituée par le décret n° 2008-368 du 17 avril 2008 et susceptible d'être allouée aux agents de la direction générale de l'aviation civile
Numéro NOR	DEVA0911582A
Ministère	Ministère de L'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire - Ministère du Logement
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Arrêté
Date de signature	20-05-2009
Date de publication	10-06-2009
Document	met_20090010_0100_0006.pdf